

LE MARIAGE JUIF DANS LA CAMPAGNE

par **Freddy RAPHAEL**

(Les sous-titres sont de la Rédaction du site)

Dans une société traditionnelle, où la survie de la famille et du groupe prime, le mariage est un événement marquant qui resserre les liens de la collectivité. Une culture minoritaire affirme sa pérennité et sa volonté de survie, à travers chaque couple qui se forme. Le judaïsme alsacien de la deuxième moitié du 18^{ème} siècle, à l'heure précisément où une ambiguïté fondamentale



Mappa de Jacob fils d' Isaac Netter de Rosheim (1762). Sous la 'Huppa, le dais du mariage, le jeune marié passe l'anneau au doigt de son épouse.

favorise sa lente accession à la bourgeoisie et à la respectabilité au prix d'un effritement qui sape son mode de vie et ses valeurs traditionnels, s'efforce de maintenir ses formes spécifiques de célébration du mariage ; il n'emprunte à la modernité que certains raffinements importés de la ville. Les Juifs d'Alsace sont alors éparpillés dans de nombreuses communautés essaimées dans la campagne, où la synagogue fait partie du paysage au même titre que l'église ou le temple. Ce judaïsme essentiellement rural et sans grande inquiétude métaphysique, dont les conditions d'existence demeurent précaires, vit selon un rythme que scandent l'année liturgique ainsi que les différents rites d'initiation, d'intégration ou de passage qui marquent les grandes étapes de la vie individuelle et familiale. La **naissance**, la *bar mitzva*, le mariage et la mort sont autant d'événements importants de la vie collective. Sur la **mappa**, la bande de tissu qui sert lors de la circoncision d'un garçon et qui, par la suite, est décorée pour entourer les rouleaux de la Loi, on trouve la bénédiction suivante : "Que le Seigneur le fasse grandir pour la Torah (l'étude de la Loi), la *'hupa* (le dais nuptial) et les bonnes œuvres". Cette inscription témoigne de la place centrale que le mariage occupe dans le projet d'accomplissement que chaque père formule pour son enfant, entre la soumission à la Loi,

l'étude et la compassion à l'égard d'autrui.

Depuis les transactions entre les chefs des deux familles, qui préludent à tout projet de mariage, jusqu'au Shabath de la *Hamfierung* (en allemand : *Heimführung*) qui suit la célébration, lorsque le mari ramène son épouse à la maison commune et invite toute la communauté, nombreuses sont les cérémonies qui jalonnent la formation d'un couple: il y a d'abord "l'entrevue" (*Pchau*), suivie des **fiançailles** (*Knasmol*, en allemand : *Knas-Mahl*) ; un an après, a lieu, à la veille du mariage, l'échange de cadeaux (*chiflaunes*), l'invitation à la communauté lors du Shabath qui précède le mariage (*Shabes Spinholtz*), et enfin le mariage proprement dit. Chacune de ces cérémonies est définie par un code précis, en même temps qu'elle s'accompagne de rites complexes qui sont nécessaires pour valider ce passage à une condition nouvelle.

Ce qui caractérise le mariage juif en Alsace dans la deuxième moitié du 19ème siècle c'est la présence de traits apparemment opposés qui paraissent devoir s'exclure, et qui cependant se combinent en une structure originale. Le mariage est en effet une affaire, que les partenaires concluent avec une certaine âpreté, mais d'où le sens du don et de la gratuité n'est pas absent. Ses différentes manifestations sont marquées par une joie profonde, par le plaisir de la fête, de la danse et de la bonne chère, mais aussi par une certaine austérité, par le sentiment de la gravité de l'aventure humaine et de la précarité de la condition juive. Enfin, comme pour toute tradition authentique, les rites du mariage sont empruntés autant à la religiosité populaire qu'aux prescriptions des gardiens de la Loi. Les rabbins, après avoir lutté en vain, pour déraciner des coutumes issues de l'entourage non-juif, là encore les ont bien souvent avalisées, mais en leur faisant subir une profonde mutation de sens.

Les étapes menant à la cérémonie du mariage

L'acquisition de la dot

Ce qui singularise, en premier lieu, le mariage juif au 19ème siècle, c'est le mélange d'une certaine âpreté au gain et d'une générosité qui fait de la maison juive une demeure ouverte. Dans la campagne alsacienne en général, et chez les Juifs en particulier, la dot qu'apporte la jeune fille (*Nedejne*, de l'hébreu *Nedunya*) joue un rôle important dans la conclusion d'un mariage. Cela s'explique par les conditions de vie précaires et souvent la misère d'un judaïsme, qui cherche, par tous les moyens, à échapper à la pauvreté, pour accéder, sinon à la respectabilité et à l'aisance bourgeoise, du moins à une certaine sécurité et à plus de bien-être.

Aussi, les jeunes filles pauvres quittaient-elles l'école à treize ans pour se mettre au service de coreligionnaires plus riches dans les

principales villes d'Alsace, ou bien à Paris, à Elbeuf et dans d'autres grandes cités dans lesquelles s'étaient installés des Juifs d'Alsace après l'annexion de 1870. Elles travaillaient comme *Bilzel*, "servantes", dans des familles de hauts fonctionnaires, d'industriels et de commerçants enrichis, qui bien souvent les exploitaient : mais elles tenaient bon car il leur fallait gagner, sou par sou, leur *nedejne*. Elles ne pouvaient pas, comme les jeunes filles de milieu aisé, parfaire leur éducation bourgeoise au pensionnat à **Nancy**, ni attendre à la maison un prétendant en brodant leur trousseau.

Le frère aîné se devait de travailler pour la dot de ses sœurs jusqu'à ce qu'elles fussent toutes mariées, ou bien il lui fallait émigrer aux Amériques et tenter d'y faire fortune afin de les aider. Quand ni les parents ni les frères ne pouvaient doter la jeune fille (*Madle ausgewe*), elle était "laissée pour compte comme une pauvre de rien du tout" (*sie ech setse geblewe wie e armer Tropf*). Il ne lui restait qu'à émigrer elle-même ou encore à épouser un veuf, un Juif étranger, polonais ou russe. Rares, cependant, étaient celles qui épousaient un non-juif, car alors les familles les désavouaient et prenaient le deuil.

L'aide des *Hevroth*

Quoi qu'il en soit, l'âge moyen au mariage était de trente ou trente-deux ans pour le jeune homme et de vingt-cinq ans pour la jeune fille. Il existait encore, au milieu du 19^{ème} siècle, des **Hevroth** (confréries) pour doter les jeunes filles pauvres, mais elles n'eurent pas une grande extension en Alsace. Le 9 tishri 5547 (1786), **Cerf Berr**, l'un des "syndics généraux de la Nation juive en Alsace" avait **constitué une fondation**. Voici le début de la déclaration qu'il fit devant le notaire, en présence de témoins et de membres de sa famille réunis à Bischheim :

"Puisque les docteurs recommandent avec insistance de soutenir ceux qui s'occupent de l'étude de la Loi, de marier les jeunes filles pauvres et de donner l'aumône aux pauvres, et puisque Dieu lui a accordé richesse et honneur, il a destiné une somme de 175 000 livres en argent français pour être employée à ce triple but, à savoir : *Talmud Torah* (étude), *Hakhnasath kala* (dotation de jeunes filles pauvres), *Zedaqa* (aumône)." **(1)**

En Alsace, ces *Hevroth* disparurent à la fin du 19^{ème} siècle, et on eut recours davantage à une autre disposition. Lorsque le père de la jeune fille était trop pauvre, le rabbin et les *parnassim* (chefs de la communauté) pouvaient contraindre par un jugement ayant force de loi un riche parent, qui jusque là s'était récusé, à constituer la dot de la jeune fille. En cas d'échec, il n'était pas rare en Alsace que l'on conclue un "double mariage" (*dobelt Chedich*) : le frère et la sœur épousaient une sœur et son frère tout aussi démunis, de sorte

que les dots dues réciproquement s'annulaient. Parlois aussi, le frère et la sœur vieillissaient ensemble, s'épaulant mutuellement, après s'être résignés à demeurer célibataires.

Le *chadchen* (marieur)

C'est un entremetteur itinérant, le *chadchen* exerçant une activité mal définie entre la mendicité et le colportage, qui mettait en relation deux chefs de famille appartenant sensiblement au même milieu social. Il leur faisait miroiter les qualités physiques et morales du conjoint proposé, ainsi que les solides avantages pécuniaires qui ne manqueraient pas de résulter d'un tel "parti".

Le *chadchen* a certes ses lettres de noblesse puisque au 15ème siècle Rabbi Jacob ben Moses Mölln de Mayence, qui jouissait d'une autorité incontestée en Alsace, s'employait à arranger des mariages. Ses efforts étaient d'ailleurs amplement récompensés puisque l'argent qu'il touchait ainsi lui permettait de subvenir à l'entretien de sa famille, de sorte qu'il utilisait les émoluments que lui versait sa communauté uniquement pour entretenir une école talmudique et aider les élèves nécessiteux.

Le salaire du *chadchen* était défini avec une certaine précision ; c'est ainsi qu'au milieu du 19ème siècle, si le jeune homme et la jeune fille habitaient la même localité, les honoraires étaient fixés à environ deux pour cent de la dot de la jeune fille ; ils pouvaient s'élever jusqu'à un maximum de quatre pour cent suivant la distance qui séparait les deux domiciles.

Première entrevue

Les périodes de '*hol hamo'ed Pessa'h*, et **Soukoth** constituaient l'apogée de l'activité du marieur, car, durant ces "demi-fêtes de Pâque" et des "Cabanes", on n'aimait guère s'adonner aux tâches profanes; c'est à cette époque qu'avaient lieu la plupart des "entrevues" . Le *chadchen* et le prétendant rendaient visite - une simple visite bien sûr, parce qu'ils étaient juste de passage - aux parents de la jeune fille. Alors s'engageait une conversation banale, à propos de tout et de rien, des menus incidents de la vie communautaire. d'événements survenus à des connaissances communes : mais comme on s'observe à la dérobée, chacun s'efforce de faire bonne impression.

Daniel Stauben nous donne, dans ses *Scènes de la vie Juive en Alsace*, une fidèle description de cette "entrevue" :

"On causa affaires, nouvelles, fêtes. Débora prêtait l'oreille, et Schémelé, tout en causant la regardait. Débora, par deux fois, avait pris part à la conversation, et Schémelé trouva qu'elle causait bien... Quelques instants

après, les deux femmes sortirent et revinrent aussitôt avec des assiettes chargées de sucreries de toutes sortes. La mère versa de la liqueur dans de petits verres. Débora faisait les honneurs.

- Combien de temps comptez-vous rester à Hegenheim? demanda Nadel à Schémelé.

- Je me trouve si bien ici que je n'ai plus envie de m'en aller, répondit Schémelé.

Et le père Nadel, après avoir, des yeux, pris l'avis de sa femme et de sa fille:

- Plus longtemps vous nous resterez, M. Schémelé, plus vous nous ferez plaisir.

Pour qui savait comprendre, tout cela voulait dire que de part et d'autre on s'était convenu." (2)

L'heureuse nouvelle se répand alors et peu de jours après, parfois le lendemain même de l'entrevue, on célébrait les fiançailles. Une jeune fille qui s'était fiancée dans de pareilles circonstances s'appelait une *Halemod Kalle*, une "fiancée de la demi-fête".

Les clauses du mariage

Le *Knasmahl* est une institution qui remonte au moyen âge germanique. qui avait prévu une cérémonie au cours de laquelle les clauses du mariage (*tenayim*)

étaient définitivement fixées; et où l'on décidait du dédommagement financier (*kenass*) qui serait exigé en cas de dédit. Dans les gravures datant du 18ème siècle, figurant dans les ouvrages de P.C. Kirchner (3) et de J.C.G. Bodenschatz (4), on voit un homme qui tient une cruche dans sa main et s'apprête à la jeter à terre car "de même que ce pot brisé ne saurait être reconstitué, de même cet agrément ne pourra être rompu".

Les invités sont reçus dans la plus belle pièce de la maison des parents de la jeune fille et ils se pressent autour des fiancés, du rabbin, du chantre, du *chamess* (le "bedeau") et de l'instituteur. Le rabbin ou le chantre rédige alors, au milieu d'un silence solennel, les *tenayim*, le contrat qui constate que les deux jeunes gens se sont promis mariage. Dans ce contrat se trouvent consignés le montant de la dot et l'énumération des cadeaux que l'on compte se faire réciproquement; il stipule, en outre, que dans le cas où l'un des futurs en viendrait à rompre cet engagement, une indemnité serait versée à la famille ainsi lésée. Le rabbin, ou encore un vieillard érudit, trace alors à la craie un cercle au milieu de la salle. Il dessine au centre du cercle les lettres hébraïques *mêm* et *têt*, pour *mazal tov*, "bonne chance". Les fiancés prennent place dans le cercle et se font face, pendant qu'autour d'eux se pressent tous les invités. Le rabbin lit le contrat rédigé en hébreu et contresigné par les deux pères, le fiancé et deux témoins.

Voici comment D. Stauben (5) décrit la suite de la cérémonie :

Rebb Lippmann tira de l'immense poche de son gilet un morceau de craie. Avec cette craie, il traça un rond au milieu de la salle. Sur ce rond, il fit placer toutes les personnes présentes. Schémelé était en face de Débora. Rebb Lippmann, placé au centre du cercle, présenta à tous les témoins de cette scène un pan de sa redingote que chacun toucha à tour de rôle. Il se dirigea ensuite vers la commode, prit une tasse qui était posée là tout exprès, se replaça au milieu de l'assistance toujours rangée en cercle, éleva le bras sans doute pour augmenter la force d'impulsion, laissa tomber la tasse qui se brisa en mille morceaux et cria à haute voix : *Masel tof !* Tout le monde répéta en chœur : *Masel tof !* Et chacun ramassa pour l'emporter un débris de la tasse. Les fiançailles étaient consommées.

Parfois, c'est le fiancé lui-même qui prenait le pan d'habit de chaque témoin, les réunissait, et promettait devant l'assemblée d'accomplir fidèlement les devoirs imposés par ce contrat. Le rabbin allait auprès de chaque assistant recueillir dans une tasse l'argent pour les pauvres, avant que de la briser. A l'origine, ce cercle de craie devait probablement protéger le couple contre les esprits maléfiques mais - tout comme les cercles décrits autour de la couche du nouveau-né et de sa mère - l'explication la plus répandue au 19^{ème} siècle affirmait que désormais le fiancé et la fiancée ne devaient plus dévier de la ligne dans laquelle ils s'étaient engagés. Le pan d'habit touché par le fiancé ou l'assistance signifie, en droit talmudique (inspiré, en l'occurrence, par le droit romain), l'assentiment dans toute espèce de contrat.

Les participants se félicitent mutuellement par la formule hébraïque *mazal tov* qui signifie ainsi que nous l'avons souligné précédemment : "que tout soit pour le mieux". D'autre part, tout de suite après la cérémonie, le *chadchen* recevait son dû :

"Peu d'instant après la cérémonie, le père Nadel et le père Salomon firent entrer Ephraïm dans une pièce voisine. A travers la porte, on entendit retentir un son métallique. Selon la coutume, on réglait immédiatement les honoraires du *chadchen*. Conformément au tarif en usage, Ephraïm Schwab reçut 4 pour 100 de la dot. Il entra rayonnant." (6)

La "nuit des cadeaux"

Une année après le *Knasmahl*, parfois après une période plus brève, on célébrait le mariage. La veille du jour prévu s'appelait en Alsace

Chiflaunes Nacht, la "nuit des cadeaux. L'origine du mot *sivlones*, qui signifie à la fois les cadeaux échangés par les fiancés à la veille de leur mariage et les festivités qui accompagnent cette cérémonie, est fort controversée : le terme *sivlonoth* désigne dans le Talmud (*Qidushin* 50 a, *Bava Batra* 146 a) les présents envoyés par le fiancé à sa future épouse ; certains font dériver ce terme du mot grec qui en latin devient *symbola*, *dona sponsalitia*, alors que Maimonide le rattache à l'hébreu *savol*, "porter".

La coutume d'échanger des cadeaux entre le fiancé et la fiancée remonte au moyen âge germanique. On offrait des ceintures ouvragées avec des fermetures en or ou en argent, ainsi que des livres de prières magnifiquement reliés. Au milieu du 19ème siècle, lors de la *Chiflaunes Nacht*, les fiancés se faisaient mutuellement cadeau d'une pièce d'argent à laquelle était attaché un ruban. Le rabbin le présentait sur une assiette, en disant : "Voici ce que le fiancé (ou la fiancée) vous envoie comme *chiflaunes*". L'un des convives attachait le ruban à la taille des jeunes gens qui le gardaient toute la journée du mariage. Jusqu'au début du 20ème siècle en Alsace, le fiancé revêtait alors la ceinture de son habit mortuaire, le *Sarjeness Gertel*, et apportait lui-même à sa fiancée les recueils de prières pour les fêtes (*ma'azorim*) et une *tféle* (hébreu : *tefila*), c'est-à-dire le recueil des prières journalières et du Shabath.



Alphonse Lévy : le repas de mariage

***Shabbes Spinholz* : le Shabath qui précède le mariage**

Le Shabath qui précédait le mariage était appelé *Shabbes Spinholz*. Selon A. Tendlau (7), l'origine du mot *Spinholz* est difficile à préciser; certains y voient une déformation de l'hébreu *she-ben aliz*, "lorsque le fils se réjouit" ; d'autres affirment que le fiancé remettait à cette occasion un rouet (allemand : *Spinnrad*) à sa fiancée,

symbolisant ainsi l'ardeur dont celle-ci fera preuve dans ses tâches ménagères.

Dans le traité talmudique *Yoma 66 b*, Rabbi Eliezer affirme que seule une femme qui file la quenouille fait preuve de sagesse, et il cite ce verset d'*Exode 35:25* : "Toutes les femmes au cœur sage filèrent de leurs mains". De même, selon les *Proverbes 31:19*, la femme vaillante "met la main à la quenouille, et ses mains saisissent le fuseau". A la naissance d'une fille le père la bénissait en ces termes : "Que ta volonté soit faite, Dieu éternel, afin que j'apprenne à ma fille à filer, à tisser, à coudre et à faire le bien". L. Zunz fait dériver ce terme de l'italien *spinalzare* qui, dans la langue commune, signifie "jouer" et "se réjouir".

En Alsace lors du *Shabbes Spinholz*, le fiancé est "appelé à la Torah" (*aufgerufen*), car nombreux sont ceux qui se pressent pour lui acheter une *metswe*, c'est-à-dire l'honneur d'assurer la sortie et la rentrée des rouleaux de la Loi, ainsi que de suivre sa lecture sur l'estrade aux côtés du rabbin. Puis, à la fin de l'office, la communauté tout entière est invitée à une réception où l'on offre des gâteaux, notamment des biscuits appelés *Beliwetart*. Les hommes dégustent *a charfer*, une eau de vie forte, de la quetsch, de la mirabelle ou du kirsch, tandis que les femmes boivent *a séser*, une liqueur douce (8).

Le compte de la dot

Au retour de la synagogue, après la cérémonie nuptiale qui avait lieu l'après-midi, on allumait des chandelles devant le rabbin et on lui apportait la dot déposée jusque-là en mains sûres. Il la comptait avec soin et la remettait au fiancé en déclarant, selon une formule consacrée, que "l'honneur était satisfait". Voici comment se déroulait cette opération, vers 1850, lorsque le *parnass* de **Wintzenheim** (Haut-Rhin), commerçant aisé grâce à son commerce de lie de vin et de peaux de chevreaux et de lapins, maria sa fille aînée en lui accordant une dot de trois mille livres en beaux deniers comptants et un trousseau en sus :

"Dans un coin de la salle, une petite table, sur laquelle brûlaient six chandelles en plein jour, portait deux petits sacs dont les panses rebondies trahissaient la présence du numéraire.

Deux personnes, qui ne devaient être ni parents ni alliés de la maison, décachetèrent chacune un de ces sacs et additionnèrent le contenu à la lueur des chandelles. Au bout de quelques minutes, trente piles de cent francs, composant la dot, s'étalèrent aux yeux des spectateurs en belles pièces de cent sous et l'honneur fut déclaré satisfait" (9).

La plupart du temps on prélevait la dîme avant même que de

remettre la dot au fiancé, tout de suite après en avoir vérifié le montant. On distribuait déjà une partie de la dîme aux mendiants le matin au retour de l'office.

Quand je revins à la maison Marem, la cour était pleine et tumultueuse. Il y bourdonnait une foule confuse et bruyante qui se pressait impatiente autour d'une table placée au milieu. Sur cette table étaient étalées des piles de gros sous et de pièces d'argent, formant à peu près une somme de cinquante écus. Un homme - apparemment un ami de la maison - était là, faisant décliner leurs noms et qualités à tous ceux qui s'approchaient. C'était une véritable Babel de costumes, de langages et de cris. Aujourd'hui toute cette population vagabonde était réunie sur un seul point, attirée, comme de juste, par la noce. Ils venaient selon l'antique usage, toucher leur obole de la dîme; généreuse coutume qui s'est maintenue parmi nous à travers les siècles et qu'observent surtout les Juifs de la campagne ! Là, le plus humble des Israélites ne recevrait-il en dot que cinq fois la somme de cent francs, soyez certain que le dixième de ce modeste patrimoine passera entre les mains des frères nécessiteux" **(10)**.

C'est le père de la fiancée qui procède à la distribution de la dîme aux nombreux pauvres accourus de toutes parts. Alors que Georges Stenne **(11)** remarque que, si cet usage est toujours largement en vigueur en 1877, le montant des aumônes distribuées ne correspond plus exactement au dixième de la dot, **Daniel Stauben**, encore peu d'années auparavant, avait pu affirmer que cette obligation était scrupuleusement respectée.

Les cadeaux de noce

Après la distribution de la dîme aux pauvres, on procède à l'énumération et à la présentation fort détaillées des différents cadeaux de noce que l'on place avec beaucoup de soin sur deux lignes parallèles, affectées l'une à la famille du mari, l'autre à celle de la jeune femme. Offrir un cadeau aux mariés se dit *einwerfen, züm Einwurf gewe* en judéo-alsacien, ce qui signifie littéralement "jeter" des présents dans la "corbeille de mariage" . Parmi les cadeaux traditionnels, les parents et amis offraient la lampe à becs pour le Shabath, la fontaine murale appelée *Gisef* (all. Giess-Fass), et aussi deux places à la synagogue.

A l'extrémité opposée, devant une table carrée, était gravement assis, une plume à la main, un registre devant lui, le '*hazan* (le chantre) du village. Quiconque avait à faire un cadeau de noce au jeune ménage se dirigeait vers cette table; le '*hazan* l'inscrivait en énonçant chaque fois, à haute et intelligible voix, l'objet donné et le nom du

donateur. A chaque objet présenté, c'étaient des cris de surprise et d'admiration. Déjà j'avais entendu annoncer une lampe à sept becs en cuivre rouge, une fontaine à bassin avec double robinet, quatre douzaines d'assiettes en étain, une paire de chandeliers avec mouchettes, quarante aunes de toile, un rouet, un huilier, six paires de draps et un recueil complet de livres de prières pour toutes les fêtes (édition Soultzbach), quand la voix du chantre fut couverte par les sons d'une clarinette qui préludait : c'était le signal de la danse" (12).

Mendiants et nécessiteux

Les pauvres et les mendiants avaient leur place à la table de noces, où ils étaient traités comme les autres invités. Au fur et à mesure que les Juifs d'Alsace s'embourgeoisèrent, la coutume d'admettre au repas de noces des mendiants demeura, mais on les reléqua en bout de table. **Albert A. Neher** rapporte qu'au début de sa carrière, Loewele Furth, un *schnorrer* (mendiant) qui devait se tailler un grand renom en Alsace, s'était rendu dans son costume de tous les jours, rapiécé et délacé, à un banquet de noce que donnait un riche bourgeois de Soultzbach. Il fut relégué en bout de table et personne ne s'occupa de lui. Il mangea, but et rredingote. Il en fit de même du vin et du pain. Après un moment de surprise, le maître de maison demanda à son hôte quel était le motif de son étrange comportement. Loewele Furth sourit : "Mais, j'étais déjà là hier, en habits de tous les jours il est vrai, et personne, ni de vous, ni de vos hôtes, ne m'a gratifié de la moindre attention. Aujourd'hui, je viens en habits de *Yontef* (fête) et me voilà comblé de tous les honneurs. Je me dis, par conséquent : ce n'est pas à ma personne, mais à mon habit que je dois ce *Mazel* (bonne fortune). Il est donc équitable que mon habit en ait sa part" (13). Si cette histoire, probablement enjolivée, est devenue célèbre et si on lui a accordé un tel crédit, c'est qu'elle témoigne de la sécheresse de cœur et du mépris grandissant à l'égard de la pauvreté de la part de certains Juifs qui s'embourgeoisent à la fin du 19ème siècle. A une époque plus récente la générosité se manifeste encore lors du repas de noce puisqu'on y dérobe le soulier de la mariée pour le vendre aux enchères au profit des "bonnes œuvres". Il en va de même pour l'honneur de réciter à voix haute la prière de grâces après le repas (*s'Benche versteige*). La somme ainsi récoltée est destinée à secourir les nécessiteux.

Page suivante



Traditions



Mariage

© : A . S . I . J . A .

LE MARIAGE JUIF DANS LA CAMPAGNE (suite et fin)

Une joie tempérée de sérieux

On vient de voir combien nous avons affaire ici à un mélange indéfinissable d'une certaine rapacité et d'une générosité authentique qui va bien au-delà des strictes exigences des prescriptions de la Loi juive.

La seconde caractéristique qui donne sa tonalité propre à la célébration du mariage juif dans la campagne alsacienne, c'est l'alternance d'une joie profonde et d'une gravité empreinte d'austérité.

C'est une joie tempérée de sérieux qui préside à la célébration des fiançailles.

Le *Knasmahl*, en même temps qu'il consacre une transaction et un engagement, se définit d'abord par des odeurs spécifiques.

"Dès le matin, la grande Dina, le premier cordon-bleu de Hegenheim, avait pris possession de la cuisine des Nadel. Les cris des oies et des poules dont on allait faire un vrai massacre, se mêlaient au tintement du mortier de cuivre, où l'on pilait force sucre et cannelle pour la pâtisserie. Des fumets délicieux s'exhalaient aux alentours de la maison, et, en sortant de la synagogue, les passants disaient: - Ça sent le *Knasmal* " (14).

Pendant le repas des fiançailles, on prie le '*hazan* de chanter d'anciennes chansons populaires juives dont "la mélodie plaintive et grave est si caractéristique". Elles relatent les péripéties de la Création et surtout la tentation d'Eve (15) : "Le rusé serpent se glissa auprès d'Eve, et, en termes mystérieux : Vous êtes tous deux, Adam et toi, bien à plaindre, puisque ce fruit (la pomme) vous est défendu!

La pomme, je vous le dis, possède une vertu suprême: quiconque en goûte sera doué d'une force divine. Croyez-moi, mangez-en".

Une complainte tendre et triste, le *Kale-lied*, le "chant de la fiancée", rappelle à celle-ci ses devoirs de future épouse (15) : "Oyez, mes bonnes gens, comment doivent se pratiquer les choses en Israël. Jeune fille, toute sage que tu aies été, tu peux avoir commis bien des erreurs. Aussi en te rendant sous la '*hupa* ("dais nuptial"), dois-tu te lamenter, pleurer et demander pardon à ton père et à ta mère. Fais l'aumône en tout temps, car Dieu est l'ami des nécessiteux. Un pauvre vient-il frapper à ta porte? ouvre-lui et soulage sa misère. Dieu t'en récompensera : tu seras riche et heureuse, et tu enfanteras sans douleur".

Un autre chant relate la mort de Moïse, à qui Dieu ravit son âme par un baiser. Puis, sans guère de transition, on passe de ces complaints graves et austères, aux bonnes histoires et aux mots d'esprit du boute-en-train de la famille ou à la danse cosaque exécutée par un vieillard trapu suant à grosses gouttes.

Aussi bien lors du Shabbath précédant le mariage - *Shabbes Spinhholz* - que lors du Shabbath suivant - *Heimjührung* - le fiancé était "appelé à la Torah" et faisait un don pour la communauté et pour les pauvres. Le '*hazan* (chantre) chantait alors avec éclat *E'had ya'hid* en son honneur. Le vendredi soir, toujours pour honorer le fiancé, il chantait sur un air

spécifique le *Malkhutekha* : "Tes fils virent la royauté, lorsque tu fendis la mer devant Moïse. Voici mon Dieu, s'écrièrent-ils", ainsi que le *Ki El shomrenu* : "Car tu es Dieu, notre gardien et notre sauveur".



Une noce juive dans la campagne au début du 20ème siècle - coll. **Freddy Raphaël**

Un judaïsme "chantant"

La joie préside au mariage et s'y manifeste avec éclat : nul mariage qui se respecte, et ce quelle que soit la fortune des fiancés, ne renoncerait à la musique et aux chants. Le judaïsme alsacien, que l'on a parfois défini comme un judaïsme "chantant" - qu'il suffise d'évoquer ces marchands de bestiaux qui, à l'approche des fêtes d'automne, battaient la campagne en fredonnant les airs liturgiques qui marquaient ces "jours redoutables" - est resté par là fidèle à l'esprit du judaïsme rhénan. Au 14ème siècle, consulté sur l'attitude à prendre dans une contrée où, à la suite d'une catastrophe, toute musique avait été interdite, Rabbi Jacob ben Moses Mölln, l'un des plus éminents talmudistes d'Allemagne avait conseillé aux fiancés de se marier ailleurs. Il se peut que les chants qui accompagnaient toutes les étapes du mariage, ainsi que le bruit fait autour du jeune couple, aient eu également à l'origine une vertu prophylactique et conjuratoire.

La *Sim'ha* (la joie profonde) qui accompagne la célébration d'un mariage est définie comme une *mitzva*, c'est-à-dire à la fois une obligation religieuse à l'égard de la créature, et un hommage reconnaissant envers la sagesse infinie du Créateur. Tel est le sentiment que s'efforce de traduire cet air, que les musiciens jouaient le soir des *chiflaunes*, de l'échange des cadeaux et qui a été consigné en 1832 dans un carnet en provenance de Mühlhausen dans le Bas-Rhin (16).



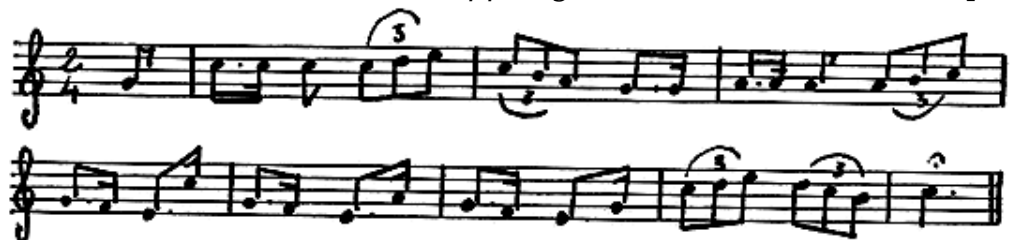
Une austérité mêlée d'effervescence

Il est caractéristique également que la cérémonie qui avait lieu à la synagogue le matin même du mariage se soit appelée *Manfieren*, c'est-à-dire *Meienführen*. Le verbe *meien* en moyen-haut allemand signifie "se réjouir", et le *Meien* désignait à l'origine une sorte de ronde. Dans un roman consacré à la vie juive en Alsace dans la deuxième moitié du 19ème siècle, Georges Stenne (17) souligne "le grand caractère d'austérité" du jour du mariage. En effet les futurs époux restent à jeun jusqu'après la bénédiction nuptiale et récitent le *Viduy*, la confession des fautes, que l'on dit au jour du grand Pardon. Cette obligation religieuse est encore observée de nos jours. Mais G. Stenne rappelle aussi qu'une certaine allégresse s'empare de la communauté tout entière. Dès le matin tout le village est en effervescence tandis qu'à la *Garkich*, l'auberge juive, on s'active fébrilement, dans un désordre proche de l'effolement.

"Le jour du mariage était enfin arrivé; dès le matin, les voitures qui amenaient ceux des gens de la noce, étrangers à Werthheim, avaient donné l'éveil à la curiosité. Le repas se faisait nécessairement au Cheval Blanc, et devant l'auberge il s'était formé un rassemblement pour voir les arrivants qui descendaient là. A l'intérieur de la maison tout était en mouvement; le feu pétillait sous les marmites ; du seuil de la cuisine qu'elle ne quittait pas, de peur de compromettre le dîner confié à ses soins, Rosette commandait et faisait marcher tous les habitants de la maison. Ces jours-là, le père Salomon rompait son silence accoutumé; et, pour mieux se rattraper des gourmandises de sa femme, il criait lui-même, sans cesse, avec Sarah et les domestiques. L'éclat des voix se mêlait au cliquetis de la vaisselle et des bouteilles, tout le monde allait, venait, se croisait, se heurtait, causait, mangeait ou buvait. Mais ce n'était encore là que le bruit de la noce, la gaieté ne venait qu'un peu plus tard, après la cérémonie" (18).

Cortège vers la synagogue

Au début de l'après-midi la *Ketouba* (contrat) rédigée par le rabbin était signée par le fiancé et par deux témoins. Le fiancé s'engageait à honorer ses promesses en tenant le pan d'habit des deux témoins. C'est alors que les cortèges s'ébranlaient vers la synagogue. Celui du fiancé, tout comme celui de la fiancée, était précédé de musiciens qui sur leurs clarinettes égrenaient l'air traditionnel, le '*Huppenigen*, la "mélodie du dais nuptial ".



L'air le plus populaire est celui que nous avons recueilli chez un vieillard de plus de quatre-vingts ans, et qui ne diffère que très peu du 'Huppenigen, contenu dans le recueil de 1832 cité plus haut :

1. *Dèr cho-s'n die Kal-le zur chup-pe thut füh-re, de cho-s'n un die Kal-le mit Ho-nuva.*
 2. *Hättoch dir dei Kum-wele schneen eisser ge-rin-we wärscht nosh e Johr bei der Nom-mege.*

1. *shemie-we!* 2. *blin-we!*
 1. *Schrei hin, schrei her! 's ich alle nix mehr! 's jung Weiwele must du doch sein.*
 2. *blin-we!*

La traduction de ce texte signifie :

1. *Dèr cho-s'n die Kal-le zur chup-pe thut füh-re, de cho-s'n un die Kal-le mit Ho-nuva.*
 Le fiancé conduit la fiancée sous la 'hupa
 couvrons le fiancé et la fiancée de miel
 (Refrain)
 (1)shemie-we ! (2)blin-we !
Schrei hin, schrei her ! sisch alles nix mehr ! 's jung Weiwele must du doch sein.
 Tu as beau crier, tout cela ne sert plus à rien
 Il faut quand même que tu deviennes une petite jeune femme.
2. *Hättoch dir dei Kum-wele schneen eisser ge-rin-we wärscht nosh e Johr bei der Nom-mege.*
 Que n'as-tu frotté ton baquet pour qu'il devienne blanc comme neige,
 que n'es-tu restée chez ta mère une année encore.

Souvent les mêmes musiciens escortaient d'abord, à travers la grande rue du village, le fiancé conduit par les deux pères, ou à défaut les plus proches parents, puis s'en retournaient chercher la fiancée; elle était conduite par les deux mères qui arboraient le titre de *Mitzweweiver*, de femmes chargées d'une mission religieuse. La fiancée était voilée et revêtue de sa tunique mortuaire, le *sarjeness* : là encore la gravité et la joie étaient étroitement associées.

"Six musiciens marchaient en tête. Venait ensuite la fiancée, voilée et revêtue de ses habits mortuaires - ainsi le veut l'usage - coiffée d'une espèce de turban à bandelettes d'or et appuyée sur les bras de sa mère et de sa future belle-mère. A côté et derrière elle, dans l'ordre de leur parenté, de leur importance ou de leur intimité, s'avançaient les matrones de Wintzenheim et des villages voisins, toutes raides et toutes empesées dans leur toilette de grande cérémonie, sur laquelle éclatait force bijouterie et pierreries" (19).

La cérémonie nuptiale proprement dite se caractérise par sa simplicité, par une certaine émotion collective; mais y préside surtout la joie à laquelle on est tout près de s'abandonner, et qui s'exprime dès la fin de la cérémonie par de bruyantes félicitations et de vigoureuses embrassades. On remonte ensuite le village au son d'une marche guillerette et

précipitée. Par la suite il n'y aura plus qu'un seul cortège à travers le village avec la musique et la fiancée en tête, tandis que le '*hatan* (le fiancé), ferme la marche.

Un événement pour la collectivité juive

Dans les petites communautés rurales le mariage ne constituait pas seulement un moment privilégié dans l'existence de deux êtres, mais tout comme les fêtes religieuses, dans la vie de la collectivité juive toute entière. C'est ainsi que, lorsqu'il y avait une noce, la communauté se serait sentie déshonorée si elle n'était pas parvenue à loger tous les hôtes. Tous les voisins juifs qui disposaient d'une chambre la mettaient à la disposition de la famille des mariés. Personne n'était contraint de descendre à l'auberge.



Détail d'une mappia peinte de 1881. **Rosheim**.
Scène de mariage avec marié en gibus et rabbin prêchant.

Le jour de la noce on se levait de bon matin et on s'employait à nettoyer sa maison afin que tout resplendisse. Pour **Daniel Stauben (20)**,

"une noce attire toujours des étrangers; ces étrangers peuvent avoir des fils et des filles ; ces fils et ces filles peuvent être en état de se marier ; un choix peut se décider; donc parents, jeunes gens et jeunes filles ont tous intérêt à produire une impression favorable."

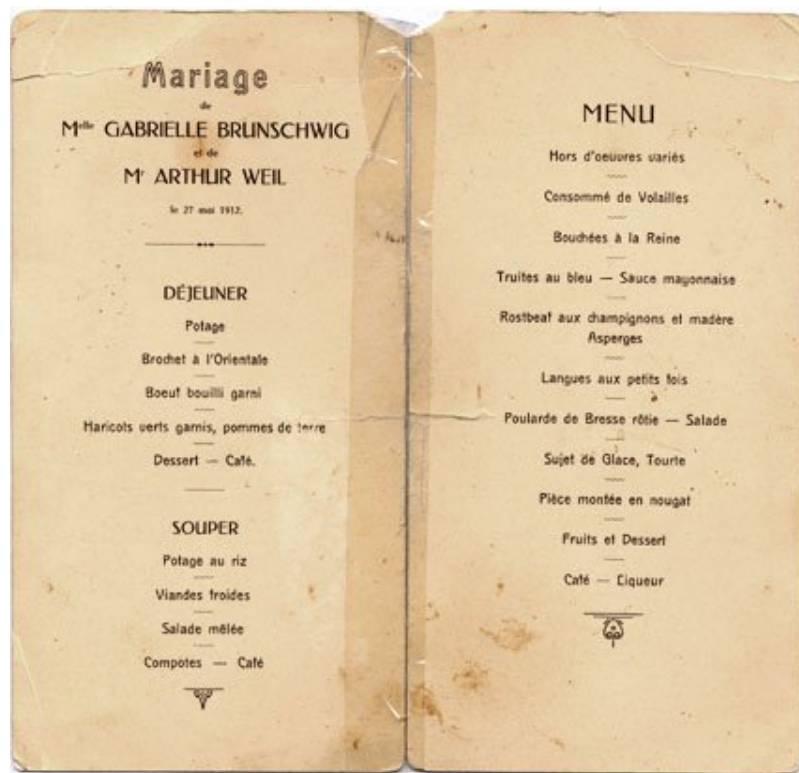
Non seulement l'ensemble des familles juives accourent à la synagogue, mais nombre de chrétiens s'y pressent, à la fois parce qu'ils connaissent bien les mariés et parce qu'un mariage juif constitue "un spectacle toujours intéressant" **(21)**. Voici un mariage à Valff entre deux jeunes gens de condition modeste tel que le relate **Albert A. Neher** :

"Parmi les femmes des paysans, il y en avait beaucoup qui pleuraient à cause du beau sermon. Les grandes dames juives fronçaient les sourcils en chuchotant entre elles que le *Rebbe* avait fait à la *Kala* (la fiancée) beaucoup trop d'honneur. Lorsque les époux quittèrent la *schoul*, il y eut une surprise: dehors se trouvait le Schambattis (Jean-Baptiste), le musicien du village, avec son accordéon. En jouant ses airs, il précéda les époux jusqu'à la maison de Sender. Personne ne l'avait invité, mais il avait de l'estime pour Sender et voulait qu'il eût "sa musique". Naturellement, Sorele lui servit un litre de vin qu'il vida à la santé des jeunes mariés. Mais il y eut d'autres surprises. Un grand nombre de villageoises qui s'étaient rassemblées dans la synagogue et au-dehors, vinrent ensuite pour féliciter, chacune au bras sa corbeille, que Sorele

emportait d'un air entendu. Quand la chambre fut vide, elle proclama avec fierté : - Dix-sept poules, quatre coqs et six oisons, qu'on vous a donnés ! Maintenant, vous n'aurez plus besoin d'acheter des œufs, et, pour l'hiver, je vais gaver une oie pour vous !" (22)

C'est dans la bonne humeur également qu'a lieu, l'après-midi même du mariage, le bal où les jeunes filles déploient des robes de couleur éclatante et bavardent avec animation le long des murs de la salle, en attendant qu'un cavalier se présente pour les inviter pour la valse à trois temps. La même gaîté préside au repas de noces le soir, où le *'hazan* (chantre) fait entendre les principaux morceaux de son répertoire liturgique, au milieu d'une foule bruyante ; celle-ci attend avec impatience que le boute-en-train de la famille déclame un poème où il fustige tous les travers des mariés et des invités pour terminer par un compliment habilement tourné. Au dessert, la *Beliewetart* (le biscuit) est de rigueur.

Ainsi la joie et la gravité, inextricablement mêlées, conféraient une tonalité particulière au mariage juif dans la campagne alsacienne.



Menu du mariage de Melle Gabrielle Brunschwig et de Mr Arthur Weil (27 mai 1912).

Survivance de rites et de croyances populaires

Les bris de vaisselle

Ce qui caractérise en dernier lieu le mariage juif en Alsace à l'aube du 20ème siècle, c'est la survivance de nombreux rites et croyances relevant de la religiosité populaire.

C'est au 16ème siècle que remonte la coutume de briser une assiette ou

une cruche lors du *Qenas*. Il s'agissait alors surtout de chasser les démons qui menaçaient les fiancés ; le fait que les gens crient avec force *Mazal tov*, "bonne chance", n'aurait pas de sens s'il s'agissait d'évoquer la destruction du Temple. Mais très rapidement on en vint à rappeler l'exil, le démantèlement de Jérusalem le caractère incomplet de toute joie depuis sa destruction. Jacob Z. Lauterbach (23) cite cette phrase de Yomtov Lippmann Heller qui vécut dans la première partie du 17ème siècle : "Il me semble que ceci (nous rappeler la destruction de Jérusalem) constitue également la raison pour laquelle ils brisent une cruche lorsqu'ils rédigent l'acte des fiançailles". Tous les vieillards que nous avons interrogés ont évoqué la précarité fondamentale de l'existence du Juif dans l'exil, l'absence de toute *Sim'ha* (joie) véritable depuis la destruction du Temple, et enfin leur conviction que, de même que les nombreux fragments de l'assiette ne sauraient être ressoudés, de même que les liens qui unissent les fiancés ne sauraient être rompus. Si l'assiette jetée à terre se brise en mille morceaux, on y voit un heureux présage. Chacun des assistants s'empresse d'en ramasser un fragment et l'empoche, soit pour le conserver comme souvenir, soit pour le remettre à une jeune fille qui cherche vainement à se marier: "la jeune fille grâce à ce talisman, ne manquera pas de trouver un mari dans l'année" (24).

Lors de chaque mariage, après la cérémonie nuptiale, on brisait un verre, ou bien une cruche ou une fiole. Selon J.Z. Lauterbach (25), cette coutume a pour but, à l'origine, de combattre et d'effrayer les démons. C'est ainsi que dans l'Allemagne médiévale, lors du *Polterabend* les chrétiens jetaient des tessons de verre et des débris de poterie contre la maison de la fiancée afin d'effrayer les mauvais esprits et de les tenir à distance. Lorsque cette coutume a passé dans le judaïsme, elle a profondément changé de sens. C'est dans le *Ma'azor Vitry* du 12ème siècle que l'on rencontre pour la première fois cette coutume justifiée déjà par la nécessité de ne pas montrer trop ostensiblement sa joie. Par la suite, nombre de rabbins y verront un signe de la déchirure qui existe dans le cœur de chaque Juif depuis la destruction de Jérusalem, et aussi l'espoir que Dieu renouvellera un jour ses liens privilégiés avec Israël. D'après Daniel Stauben, c'est le bedeau qui, à la fin du 19ème siècle, brise une fiole contre le mur de la synagogue de Wintzenheim lorsque le cortège s'éloigne. Dans cette même localité, lorsque les mariés sortent de la synagogue, le bedeau lance une cruche vide contre l'un des murs de l'édifice. En revanche, dans l'ouvrage d'Alexandre Weill, *Histoire de villages* (26), c'est le nouveau marié lui-même qui, sous le dais nuptial, brise un flacon de vin, "afin de tempérer la joie et de faire la part du diable par un petit malheur". Ici reparaît la croyance médiévale affirmant qu'il convient de "donner à l'accusateur sa part".

Croyances relatives aux fiançailles

Pendant l'année des fiançailles, le jeune homme allait passer les fêtes auprès de sa fiancée. Quand il arrivait pour la première fois, en tant que fiancé, dans le village de sa promise, les enfants du village tendaient une corde sur son passage et exigeaient quelque menue monnaie avant que de le laisser poursuivre son chemin. Les témoignages que nous possédons sur la protection dont on entoure les fiancés avant leur mariage ne concordent pas entièrement. Selon Alexandre Weill (27), huit jours avant

le jour fixé pour le mariage, les futurs conjoints sont consignés chacun dans la maison paternelle. Ils n'en sortent qu'accompagnés de deux personnes afin "d'éviter... les effets pernicioeux du mauvais œil, maléfiques qui souvent s'attachent à ceux qui vont jouir d'un grand bonheur". Selon d'autres témoignages, depuis le *Shabes Spinholz*, jusqu'au Shabath de la *Heimführung*, les conjoints ne sortaient plus seuls : ils étaient accompagnés, lui par un petit garçon de dix à douze ans, elle par une petite fille. Quoi qu'il en soit, le mariage apparaît comme une étape dans la vie de l'homme où celui-ci est plus vulnérable, et où il excite tout particulièrement la jalousie des puissances maléfiques. Les explications qui allèguent la décence sont bien plus récentes.

Depuis le moyen âge, le jour privilégié pour la célébration du mariage en Allemagne était le mardi, car l'entourage le considérait comme un jour faste, où les puissances maléfiques ne pouvaient intervenir. Les Juifs, quant à eux, justifiaient ce choix en soulignant le fait que dans le récit de la Création, l'œuvre du troisième jour se voit qualifiée à deux reprises par l'expression *ki tov*, "c'était bien". En Alsace, le mardi demeura ainsi le jour faste, aussi bien pour les mariages que pour l'ouverture d'un nouveau magasin, jusqu'au début du 20ème siècle.

A la sortie de l'office du matin, le fiancé va à la rencontre de sa fiancée que l'on escorte jusqu'à l'entrée de la synagogue ; c'est le *manführen*. Au milieu du 19èmesiècle, les fiancés s'asseyaient l'un à côté de l'autre sur le banc décoré d'inscriptions hébraïques, et le rabbin déployait un *talith* (châle de prières) sur leur tête. Le *shamess* (bedeau) présentait une écuelle de froment et de seigle dans laquelle puisaient tous les assistants; ils en répandaient ensuite à l'envi sur les fiancés, en y ajoutant quelques pièces d'argent pour les pauvres et le bedeau. Le rabbin rappelait alors l'injonction *Perou ou-revou* ("fructifiez et multipliez-vous" : *Genèse 1:28*), ; ainsi que d'autres passages bibliques faisant allusion à la fécondité : "il dispense la paix dans tes frontières, il te rassasie du meilleur du froment" (*Psaume 147:14*). Cette coutume représentait à l'origine un sacrifice librement consenti pour les esprits maléfiques, mais, dès le 12ème siècle, Rabbi Eliezer ben Nathan de Mayence, puis Rabbi Eleazar de Worms y voient le symbole même de la fécondité du couple.

Vers onze heures du matin avait lieu la cérémonie du *Flechten*. La fiancée se rendait dans une pièce de la maison où les femmes de la noce lui "tressaient" les cheveux. Selon A. Berliner (28) ce rite était considéré dans l'Allemagne médiévale comme un moment très important du mariage. Toutes les femmes invitées à la noce y prenaient part; durant la cérémonie on chantait une mélodie qui rappelait à la fiancée tous ses devoirs de maîtresse de maison et notamment la générosité à l'égard des pauvres. En Alsace, on lui coupait d'abord quelques mèches, puis le restant était natté et entrelacé de petits rubans ; les extrémités des nattes étaient liées ensemble. On lui mettait ensuite la coiffure traditionnelle consistant en un bonnet et un ruban de velours autour du front en guise de cheveux. Voici comment **D. Stauben** décrit cette cérémonie (29) :

Je vis passer, fendant la presse avec gravité, une dizaine de matrones se dirigeant vers l'intérieur de la maison. Leur costume, quelque peu suranné, me fit présumer que j'avais

devant moi les doyennes du lieu. Au milieu de la chambre était assise la fiancée émue et pâle. Ses beaux cheveux noirs de jeune fille retombaient en boucles sur ses épaules... Près d'elle, et autour d'elle, chuchotaient un grand nombre de femmes. A l'entrée des matrones, tout le monde se leva. Les matrones traversèrent la pièce avec autorité, s'approchèrent de la jeune fille et distribuèrent des peignes. Aussitôt l'assemblée féminine, avec toute la ferveur que l'on met à accomplir un acte religieux, d'entourer la pauvre fiancée qui se laissa faire avec une pieuse résignation, de s'emparer à qui mieux mieux de ses cheveux, de se les distribuer en quelque sorte, de les séparer en tresses, de les rouler rapidement sur eux-mêmes, et de les refouler, sans grâce ni merci, sous un petit bonnet de satin noir qui devait les cacher à tout jamais.

Autrefois, le cortège du mariage était encadré de porteurs de torches, dont le rôle était non seulement d'aviver son éclat, mais également d'effaroucher les esprits. Il était encore d'usage au milieu du 19ème siècle, lors de l'office du matin le jour du mariage d'orner la place du fiancé de petites bougies allumées en son honneur (30). Elles rehaussaient la solennité et la splendeur de cette journée. Et surtout elles associaient, de même que le *Shira 'hadasha* que le '*hazan* (chantre) s'appliquait à chanter avec brio, "le peuple délivré a chanté un chant nouveau pour ton Nom sur le rivage de la mer", toute la communauté dans une même joie.

C'est ainsi qu'ont survécu dans la campagne alsacienne jusqu'à la fin du 19ème siècle nombre de coutumes qui remontent à l'époque médiévale mais qui, au cours des siècles, ont changé de signification. Certaines se sont enrichies de rites nouveaux, d'autres ont varié, mais elles témoignent toutes d'un certain dynamisme de tradition.

Conclusion

Ainsi, dans cette alternance de calcul et de générosité qui est propre aux milieux pauvres, à qui l'embourgeoisement fait souvent oublier la gratuité, dans cette association de joie profonde et de gravité contenue qu'expriment si bien les chants qui scandent toutes les étapes par lesquelles se constitue un couple, dans ce mélange enfin de croyances populaires et de rites codifiés qui imprime sa vitalité à la tradition, se définit une culture spécifique.

Au fur et à mesure que les Juifs s'embourgeoisèrent, il y eut moins de mariages dans les villages. Au début du 20ème siècle, les noces importantes, les grandes '*hassenes*, avaient lieu à Wolfisheim, près de Strasbourg, dans une *Garkich* (auberge juive) renommée, "chez La Henriette", et les plus distinguées se célébraient en ville, à l'hôtel de la "Ville de Paris". Nombre de coutumes périclitèrent, remises en cause par un scientisme vulgaire et par un mimétisme social, qui qualifièrent de surannés des rites qu'ils étaient désormais incapable de féconder comme autant de gestes signifiés. Les conventions sociales prirent souvent le pas sur l'authenticité, et les raffinements de la vie stérilisèrent cette spontanéité qui s'affirmait à l'intérieur même d'un code.

 [Page précédente](#)

[Traditions](#)



[Mariage](#)

© : A . S . I . J . A .